
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Consultation FA 22131 Locall4Flood

1 Identification de l'organisme qui passe le marché :

Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurorégion Pyrénées-Méditerranée dénommé l'EPM, dont le siège se situe au 35 boulevard St Assiscle 66000 Perpignan.

2 Procédure de passation :

En application des articles L 1111-1, L 2123-1, L 2124-1 à 4, L 2131-1, L 2132-1 et 2, L 2183-1 du Code de la Commande Publique du 1er Avril 2019, un marché à procédure adaptée est passé par l'EPM.

Cette procédure de consultation se réfère au cahier des clauses administratives générales (CCAG) signé par arrêté du 16 septembre 2009 dit CCAG-PI, ainsi qu'à la délibération n°21_10_06 prise en assemblée générale le 4 octobre 2021.

Le marché comporte trois lots.

La durée de validité de l'offre du candidat doit être au moins égale à 6 mois.

Les variantes ne sont pas autorisées.

3 Objet du marché :

La consultation a pour objet la prestation de plusieurs services de communication liés au projet Euro-Med LocAll4Flood. Ce projet européen de dimension méditerranéenne cherche à mettre en place un modèle intégré et multi-acteurs de gouvernance pour la gestion des inondations dans les bassins versants de petite dimension. Pour cela, une méthodologie sera élaborée et testée dans un ensemble de sites naturels et urbains.

Il s'agit d'une procédure comprenant trois lots :

- Lot 1 - **Stratégie de communication et de dissémination**
- Lot 2 - **Productions audiovisuelles**

- Lot 3 – **Graphisme et impressions de visuels**

4 Durée du marché :

Le titulaire est tenu par ses obligations contractuelles jusqu'à la fin du projet.

5 Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement. Le DCE est accessible uniquement par voie électronique sur la plate-forme des achats de l'EPM à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Il est conseillé aux candidats de renseigner le formulaire d'identification permettant de façon certaine une correspondance électronique, en particulier pour les éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications).

Afin de pouvoir lire les documents mis à disposition par le pouvoir adjudicateur, les candidats devront disposer des logiciels permettant de lire les formats xls, pdf, doc, etc.

6 Lieu et condition de remise des plis :

Les candidats transmettent leur dossier complet par voie dématérialisée.

Conformément aux articles R 2132-7 à 14 du Code de la Commande Publique du 1er Avril 2019 aux marchés publics, les candidatures et les offres peuvent être remises sous format électronique sur la plate-forme des achats de l'EPM à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Les candidats s'assurent avant la constitution de leur pli que les fichiers transmis sous format électronique ne comportent pas de virus. A défaut, tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé

Le pli devra impérativement parvenir à destination avant la date et heure limites indiquées en page de garde du présent règlement.

Tout pli qui parviendrait au-delà de la date et de l'heure limite de dépôt sera considéré comme hors délai.

Il est rappelé que les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

Le fuseau horaire utilisé est le fuseau horaire GMT + 1.

7 Justificatifs à produire :



Concernant les justificatifs à produire, les candidats sont invités à se référer au règlement de la consultation.

8 Critères de sélection des candidatures :

Complétude du dossier indiqué à l'article 5 du règlement de la consultation.

9 Critères pondérés de jugement des offres :

- Critères de sélection des offres :

L'offre constitue pour le candidat sa réponse exhaustive au besoin exprimé.

L'offre est donc techniquement présentée dans le mémoire.

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués en points sur une base minimum de 100 et pondérés de la manière suivante :

- **Critère n° 1 : (pondération 45 points)**

- **Lot 1 : prix**
- **Lot 2 : prix**
- **Lot 3 : Prix**

La méthode de calcul pour estimer le prix de l'offre globale d'un candidat sera la suivante :

$$A = [P + \text{bas} / P \text{ offre}] \times Z$$

A = le nombre de points obtenus par l'offre examinée

P + bas = le montant de l'offre régulière la moins disante

P offre = le montant de l'offre examinée

Z = le nombre de points attribué pour le critère prix.

- **Critère n° 2 : la valeur technique (pondération 55 points)**

- **Lot 1 :**

La valeur technique s'appréciera au regard des éléments présentés dans le dossier du candidat (Cf. article 5) et faisant apparaître plus précisément les aspects suivants :

- Certification professionnelle
- Clarté et cohérence de la méthodologie de travail pour assurer des prestations de qualité sécurisées

- **Lot 2 :**

La valeur technique s'appréciera au regard des éléments présentés dans le dossier du candidat (Cf. article 5) et faisant apparaître plus précisément les aspects suivants :

- Certification professionnelle
- Clarté et cohérence de la méthodologie de travail pour assurer des prestations de qualité sécurisées

- **Lot 3 :**

La valeur technique s'appréciera au regard des éléments présentés dans le dossier du candidat (Cf. article 5) et faisant apparaître plus précisément les aspects suivants :

- Certification professionnelle
- Clarté et cohérence de la méthodologie de travail pour assurer des prestations de qualité sécurisées

10 Renseignements techniques :

Monsieur Philippe Peries
Responsable administratif et financier
Madame Maïna Gautier
Chargée de communication

Renseignements administratifs :

Madame Laetitia Carrera Alengry
Adjoint administratif

<https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

11 Procédure de recours :

En matière de voies et délais de recours, le tribunal territorialement compétent pour traiter des litiges qui pourraient survenir à l'occasion de la présente consultation est :

Tribunal administratif de Montpellier,
6 Rue Pitot
34000 Montpellier
Tél : 04 67 54 81 00

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

12 Date limite de remise des candidatures :

Le 13 avril 2024 à 17h00

13 Date d'envoi à la publication :

Le 13 mars 2024.